



Marie Lekane

Une analyse
en éducation permanente
réalisée par
le centre culturel
Les Grignoux

Sommaire

La rencontre au Parc (Liège).....	3
Quel a été le point de départ du film ?.....	3
Le rôle du cinéma.....	4
Animer une rencontre autour du film.....	7
Un Film politique ?.....	7
Quelques pistes de réflexion.....	7
Mais au fait, comment fonctionne le conseil communal ?.....	11
Le conseil communal.....	11
Les principales compétences du Conseil sont :	11
Le Collège communal.....	12
Les conseillers communaux.....	12
Le/la bourgmestre.....	12
Les échevins/échevines.....	13
Intercommunales.....	13

Saint-Nicolas est socialiste

un film de David Leloup
Belgique, 2020, 1 h 35



UN CAS DE DOCUMENTAIRE POLITIQUE : SAINT-NICOLAS EST SOCIALISTE

Plongés dans la politique communale liégeoise, échelon souvent méconnu et ignoré de beaucoup de citoyens, les spectateurs découvrent l'opacité, les ficelles procédurales et les jeux de pouvoirs qui se trament dans une commune à majorité absolue et à couleur politique inchangée depuis plus d'un siècle.

Dans *Saint-Nicolas est socialiste*, David Leloup, journaliste d'investigation liégeois, propose une immersion de deux ans aux côtés de Roger Boeckx et Filippo Zito, deux conseillers communaux de l'opposition à Saint-Nicolas, commune liégeoise dominée depuis plus d'un siècle par le parti socialiste. Ce documentaire politique doit beaucoup à la personnalité de ses deux protagonistes. Attachant, obstiné et drôle, ce duo dynamique, avec ses faiblesses

et ses contradictions, dénonce l'absence de transparence et d'indépendance de la classe politique à l'échelon local, menant un combat acharné contre le dysfonctionnement du collège communal. Usés par les tractations et débordements du parti majoritaire, Roger Boeckx et Filippo Zito tentent, à la veille des élections communales, de bouleverser le jeu politique en rognant – un peu – sur leurs propres convictions.

Dans cette ancienne cité ouvrière, nœud de la « ceinture rouge liégeoise », les deux conseillers communaux se voient ainsi comme des lanceurs d'alerte et, au fil de l'enquête qu'ils mènent à Saint-Nicolas, transparait rapidement une critique beaucoup plus large du fonctionnement politique dès lors qu'il se trouve gangrené par des jeux de pouvoir, comme on l'observe dans bien d'autres communes à majorité absolue – tous partis confondus.

Loin des grands discours politiques qui inondent nos médias, loin également de figures nationales célèbres, le film diffuse progressivement un certain nombre d'informations inédites, réussissant à capter notre attention et à susciter notre intérêt pour cet échelon politique trop peu connu des citoyens, dont le quotidien dépend pourtant très largement.

Cette analyse se divise en deux parties : d'abord un retour sur la rencontre avec David Leloup et les deux protagonistes du film Roger Boeckx et Filippo Zito (pp. 3-6), suivie d'une proposition d'animation autour du film (pp. 7-10).

En fin d'analyse, le lecteur trouvera une synthèse du fonctionnement du Conseil communal (pp. 11-13).



LA RENCONTRE AU PARC (LIÈGE)

Le 30 septembre 2020, David Leloup est venu présenter son dernier film au cinéma *Le Parc* à Liège. Roger Boeckx et Filippo Zito étaient également à ses côtés. La veille, ils étaient au *Caméo* de Namur. L'occasion pour Ludivine Faniel, animatrice aux Grignoux, et le public de leur poser quelques questions sur leur démarche et sur leur rencontre.



QUEL A ÉTÉ LE POINT DE DÉPART DU FILM ?

David Leloup, journaliste d'investigation, pratique un journalisme de fond. Il s'intéresse en particulier à l'industrie de l'évasion fiscale et à la gouvernance des entreprises publiques. Ce sont les publications et recherches qu'il a menées le cadre du procès Intradel¹ qui incitent le duo de Saint-Nicolas à le contacter, parce qu'il « ose y aller », comme le montrent les indices de corruption mettant en cause Alain Mathot qu'il a mis au jour lors de ses investigations.

1. Voir notamment : <https://medor.coop/auteurs/details/david-leloup-120/> ; <https://muckrack.com/david-leloup/articles>

Roger Boeckx et Filippo Zito souhaitent porter à sa connaissance un projet de construction de plus de cent logements sur un terrain de football de la commune liégeoise, porteur à leur sens d'erreurs et d'anomalies. La corruption présumée n'a pu être objectivée car la plainte a été portée trop tôt, avant un éventuel transfert d'argent. Cependant, la rencontre permet à David Leloup de découvrir un niveau politique auquel il ne s'était pas intéressé jusqu'alors: le pouvoir communal, un échelon oublié par la presse et non (ou peu) soumis à des instances de contrôle. Le journaliste choisit alors de suivre les deux compères sans véritable plan précis, et c'est petit à petit qu'un projet de film se dessine avec, comme fil conducteur, le thème de la non-transparence, une matière qu'il connaît bien pour l'avoir dénoncée dans les entreprises publiques ou semi-publiques comme Publifin ou Mithra.

LE RÔLE DU CINÉMA

Le cinéma documentaire est choisi à dessein par David Leloup. Auteur d'articles d'investigation, il voulait ajouter une touche humaine à un propos qui, par la rédaction d'un article fourni, aurait été rendu sec et aride pour un public non avisé. Le cinéma est une manière d'incarner une histoire avec des personnages. Vu le ton, l'humour et la vivacité des personnages, la comédie politique documentaire s'est imposée d'elle-même – en boutade, Roger Boeckx ajoute d'ailleurs que vu le nombre d'heures de rush un numéro 2 serait possible. La vidéo humanise le propos et est un vecteur qui permet au spectateur de réagir et de s'identifier.

Le cinéma joue ainsi son rôle fondamental **d'ouverture** sur un sujet : la prise en considération d'un échelon démocratique (trop) peu connu de la population. Il joue également un **rôle de médiation** en faisant découvrir une part de la vie politique locale et en **sensibilisant** aux enjeux du pouvoir. Il participe à une **prise de conscience du public**, susceptible d'activer des réactions d'opposition. Le ton humoristique et convivial des protagonistes a une visée démocratique en abordant de manière vivante et drôle des problématiques complexes. Le film est d'ailleurs construit de manière un peu **didactique**: nous apprenons d'abord le rôle du Conseil communal, découvrons les difficultés auxquelles sont confrontés deux membres de l'opposition, vivons la campagne et son dénouement.

Le débat qui a suivi le film révèle un aspect essentiel du cinéma en général et du documentaire en particulier : **l'invitation au dialogue et à la confrontation d'opinions**. Le public présent dans la salle était composé de spectateurs liégeois mais également d'une part importante, à Liège et à Namur, d'élus locaux souvent issus de l'opposition. Lors des deux soirées, il a été souligné la nécessité d'une part de sensibiliser le citoyen au rôle des élus communaux (et donc de les **responsabiliser** dans leur rôle de citoyen) et, d'autre part, de demander une transparence dans le fonctionnement du Collège communal. Les membres de l'opposition présents, issus de différentes communes, ont insisté sur la difficulté de fournir un travail d'opposition de qualité, due principalement à un accès difficile aux documents : comme Roger Boeckx et Filippo Zito, ils doivent formuler d'incessantes requêtes pour les obtenir, aller les chercher personnellement à la poste, se rendre sur place pour les consulter... Cet accès difficile aux différents dossiers représente un frein d'autant plus grand pour les membres du Conseil communal qu'ils exercent un emploi

parallèle à leurs activités politiques et n'ont dès lors que peu de temps pour les consulter. Enfin, ils ont rappelé que les membres de l'opposition n'étaient pas rémunérés (les jetons de présence, à Saint-Nicolas représentent environ 75 euros par Conseil), une absence de rémunération qui ne permet pas non plus un vrai travail de fond.

David Leloup salue le travail acharné de ces conseillers communaux de l'opposition qui, pour un mandat de six ans (le plus long des mandats politiques) se battent pour faire respecter le contrôle du pouvoir et les ficelles de la démocratie.

Après respectivement 12 et 18 ans dans l'opposition, Roger Boeckx et Filippo Zito expriment leur sentiment d'impuissance face à ce système corrompu. Avec humour, ils se disent soulagés que leur histoire ait un effet boule de neige sur d'autres élus : «on s'est battus pendant des années et il aura fallu un *bièsse* film pour enfin faire bouger les choses». Ils sont heureux que ce film fasse réagir le ministre wallon des Pouvoirs locaux Pierre-Yves Dermagne¹. Consécutivement à la sortie du film, ce dernier a en effet annoncé l'ouverture d'une enquête administrative sur le fonctionnement de Saint-Nicolas².

Pour Gilbert Fransolet (Saint-Nicolas Plus, ex-Ensemble, un parti d'opposition), les choses ont changé grâce aux actions de Zito et Boeckx, même si le travail est encore long. Il remarque ainsi une évolution vers plus de transparence.

En revanche, un spectateur proche du parti majoritaire d'une commune a souligné des approximations dans les critiques de Roger Boeckx et Filippo Zito, sans pour autant les expliciter. Pour alimenter le débat, tordre le cou à de telles objections non argumentées, décrypter les propos tenus dans le film et amener aux spectateurs des faits bruts et solides (fact checking), David Leloup et Quentin Noirfalisse, producteur du film, ont entrepris la construction d'un site internet reprenant les différentes critiques formulées par Zito et Boeckx, mais également les attaques à leur encontre³. Ils les décortiquent et les déconstruisent afin de fournir aux spectateurs tout le contenu informatif nécessaire pour qu'ils puissent se forger un avis propre, en analysant et en jugeant par eux-mêmes les dires des différentes parties.

Pour les protagonistes, Roger Boeckx, Filippo Zito et David Leloup, ce film doit **favoriser un débat** sur le fonctionnement (non) démocratique de certains collègues communaux, sur la nécessité de la transparence pour la population, sur les partis d'opposition et le rôle essentiel qu'ils jouent dans la démocratie. Roger Boeckx souligne la mise sur pied, en France, d'une «association nationale d'élus locaux d'opposition» (AÉLO) destinée à apporter des réponses aux interrogations des élus et à favoriser le dialogue entre élus d'opposition pour créer une solidarité et une intelligence collective⁴. Cette association défend également le statut de l' élu pour lui permettre de mieux remplir ses fonctions. Selon Boeckx, une association équivalente devrait être mise en place en Wallonie, afin d'assurer un fonctionnement démocratique

1. Quelques jours après la rencontre, Pierre-Yves Dermagne a quitté le gouvernement wallon pour rejoindre le gouvernement fédéral. Christophe Collignon a pris le poste de ministre wallon des Pouvoirs locaux. Nous verrons si cette enquête administrative sera poursuivie par le ministre Collignon.
2. <https://www.levif.be/actualite/belgique/saint-nicolas-est-socialiste-et-dans-le-visage-du-ministre-dermagne/article-normal-1338571.html>
3. www.saintnicolasestsocialiste.be
4. <https://aelo.info/>

optimal et de permettre aux conseils communaux d'avoir accès à des informations objectives.

Lors de l'échange, des conseillers communaux issus de différentes communes – de tailles distinctes – ont pris la parole pour témoigner de difficultés similaires rencontrées au sein de leur commune. Il semble par conséquent qu'il y ait encore du travail pour atteindre le niveau de transparence — carburant de la démocratie, selon David Leloup — nécessaire à un travail d'opposition de qualité.

UN NOUVEAU STRIPEASE ?

À la fois par son format et par son propos, le film de David Leloup peut rappeler l'émission belge *Striptease. L'émission qui vous déshabille*¹. Tous deux partagent en effet ce cinéma direct en filmant des personnages réels. Le réalisateur, peu présent, s'efface devant son sujet et ses protagonistes. Dans *Saint-Nicolas est socialiste*, David Leloup n'intervient ainsi qu'à des moments-clés, pour poser des questions et relancer le débat.

Mais contrairement à l'émission culte, *Saint-Nicolas est socialiste* ne rentre pas dans l'intimité privée des protagonistes. Il ne s'agit pas de se pencher sur une tranche de vie des personnages mais de s'intéresser à leur action dans un système politique. Le propos est contextualisé, ce qui n'est pas le cas dans *Striptease*, dont le format — des émissions de 15 minutes — sert à capter sans filtre un personnage lambda sur une période temporelle généralement assez restreinte².

L'intention du réalisateur est ici de dénoncer le manque de transparence d'un collège communal, dans une commune à majorité absolue. Il propose une approche didactique, permettant au spectateur néophyte de comprendre son fonctionnement et ses enjeux ainsi que les positions des protagonistes. Le récit du réalisateur se structure donc d'abord en fonction d'un objectif global de compréhension (dans les premières minutes Roger Boeckx et Filippo Zito expliquent le fonctionnement du conseil communal et les problèmes qu'ils rencontrent pour avoir accès à l'information) puis se poursuit en allant crescendo vers le changement de stratégie amorcé par les protagonistes et se termine enfin sur l'abandon de la politique par Roger Boeckx, déçu et animé d'un sentiment d'impuissance.

1. « Un film documentaire savoureux sur la commune socialiste de Saint-Nicolas à ne pas rater au cinéma », <https://www.todayinliege.be/un-film-documentaire-savoureux-sur-la-commune-socialiste-de-saint-nicolas-a-ne-pas-rater-au-cinema/> [page consultée le 24/12/2021].

2. Même si certains épisodes rencontrent une nouvelle fois les mêmes personnages quelques années après leur première rencontre. Nous pensons également à un épisode de l'émission historique comme « L'avenir est Seraing » consacré à la première campagne électorale d'Alain Mathot qui présente les personnages plus que la situation.

ANIMER UNE RENCONTRE AUTOUR DU FILM

Le film est une bonne base pour un débat en éducation permanente. Le manque de transparence et les « baronnies », décriés dans le documentaire, ne manqueront pas de faire réagir les spectateurs et les opinions alimenteront le débat. Cet échange, mené par un animateur, permettra de relever le niveau de compréhension des rouages politiques locaux tout en fournissant aux citoyens les outils nécessaires à la construction d'un point de vue critique sur le monde dans lequel ils vivent.

UN FILM POLITIQUE ?

L'animateur/animateur entame la discussion autour de la question : **Est-ce que faire un film sur un homme ou une femme politique, c'est faire un film politique ?**

Ce n'est pas le fait de filmer deux hommes politiques qui fait de ce film un film politique – le réalisateur aurait très bien pu s'attacher à filmer la vie personnelle des protagonistes, sans poser des questions politiques. Ce film est politique pour d'autres raisons¹. Tout d'abord, **le point de vue et l'intention** du réalisateur – que l'on sait impliqué par ailleurs dans des recherches journalistiques sur la politique et ses dérives – sont clairement définis et reposent sur un sujet politique : la (non)transparence et les jeux de pouvoir à l'échelon communal, mais également le rôle de l'opposition dans un système démocratique. Ce point de vue, ce fil rouge politique, structure le film et l'ensemble de sa construction.

En dépit d'une subjectivité inhérente au processus de création et mesurable aux choix qui s'imposent à son auteur (sujets et motifs filmés, cadrages, lumière, bande sonore, montage...), l'option de réaliser un film documentaire témoigne bien d'une volonté de **rester au plus près de la réalité**. *Saint-Nicolas est socialiste* met ainsi en lumière des gens qui essaient de changer les choses mais sont écrasés par un **système** totalement perverti : il montre les jeux de pouvoir et d'autorité, décortique les enjeux et les conséquences de choix (non) démocratiques..., **suscitant réactions et questionnements de nature politique** au sein du public. La dimension spectaculaire du cinéma et le caractère burlesque du film sont donc mis ici au service d'une **mission éducative** salutaire et visiblement plébiscitée par la population.

QUELQUES PISTES DE RÉFLEXION

- Par les accusations d'opacité qu'il pointe, que dit ce film de l'état de notre système démocratique ? Peut-on considérer que l'enquête à

1. Pour définir le film politique, nous pouvons nous référer à ce que de grands réalisateurs (Godard [<https://www.youtube.com/watch?v=FV0GQhFuzBk>] ou Costa-Gavras [<https://vimeo.com/272355562>]) en disent.

charge menée par Roger Boeckx et Philippo Zito atteste du bon fonctionnement de la démocratie communale ? Autrement dit, le fait qu'ils puissent exprimer leurs critiques et marquer leur opposition est-il la preuve que la démocratie fonctionne ?

- Nous considérons que ce film est politique car il suscite une prise de conscience, voire même engage les citoyens à mener des actions. Cependant, l'impact d'un film est différent selon les récepteurs (les spectateurs) et dépend de plusieurs facteurs.
 - Quels effets ce film a-t-il eu sur les spectateurs ? comment se sont-ils sentis ? (dépités, impuissants, déprimés, encouragés à agir, ...).
 - À votre sens, ce film peut-il engager des personnes à prendre part au fonctionnement démocratique ? ou, au contraire, apporte-t-il une vision pessimiste et démotivante des capacités à changer les choses ?
 - Quelles conséquences les accusations du film pourraient-elles engendrer sur la démocratie ? sur les citoyens ? sur la vision qu'ils ont du fonctionnement communal ?
 - À la vue de ce film, comment pensez-vous pouvoir agir ? Quels sont les leviers d'action pour les citoyens ?
 - Les spectateurs ont-ils changé d'opinion, en bien ou en mal, sur le fonctionnement du Conseil communal ?
 - Comment proposer des solutions concrètes pour que ce niveau de pouvoir soit mieux connu et mieux encadré ?
 - Quels sont les préjugés que l'on porte sur les politiques communales ? Quels sont ceux qui ont été rencontrés dans le film et quels sont ceux qui ont été contredits ?
- Même s'il entend présenter les faits de manière la plus objective possible, le réalisateur, par le choix du point de vue, des protagonistes et du montage, porte un regard subjectif.
 - Quelles valeurs portent ces intervenants ? Quelles émotions incarnent-ils ? Lesquels vous paraissent courageux ? lâches ? égoïstes ? émouvants ? ... ? Les réponses sont-elles les mêmes pour tous les participants au débat ? À quoi est dû ce sentiment ? Est-il lié à la personnalité de l'intervenant ? au regard du réalisateur ? ou au vécu du participant au débat ?
 - Il peut dès lors être intéressant de faire une recherche sur certaines personnes présentées dans le film pour élargir et nuancer le regard que l'on porte sur eux : les informations que l'on pourra découvrir permettront peut-être de confirmer ou infir-

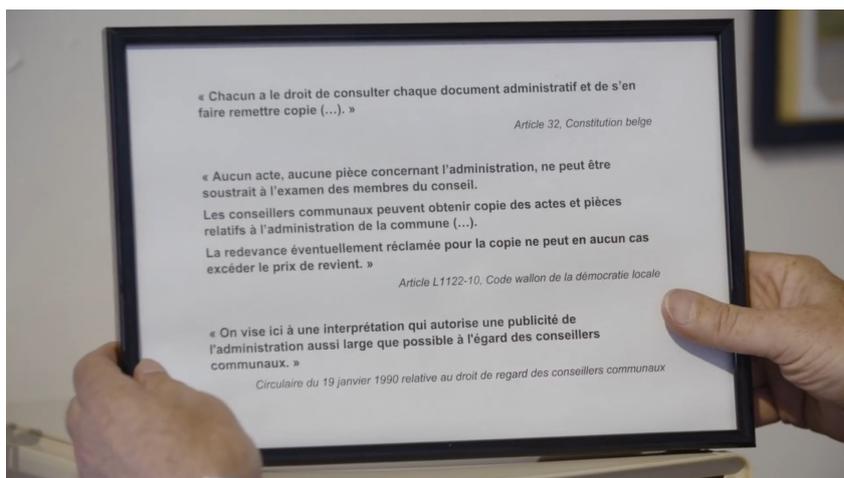
mer les impressions subjectives qu'ils nous ont laissées. Cet exercice, complexe, permet également de se confronter à la presse et à la nécessité de recouper les informations trouvées, souvent parcellaires, sorties de leur contexte ou encore issues de sources partiales ou peu fiables.

- Ce documentaire révèle la non-transparence d'une commune à majorité absolue depuis plus d'un siècle. Le combat de Roger Boeckx et Philippo Zito fait naître l'espoir d'une amélioration dans cette commune mais le résultat des élections, l'immobilisme de la commune et la démission de Roger Boeckx viennent contrarier cet espoir. Et avec l'interview finale de Roger Boeckx, le film laisse une impression générale d'immobilisme. Qu'est-ce que cette fin dit de l'intention du réalisateur ? Pensez-vous qu'un autre montage aurait permis une tonalité finale différente ?
- *Saint Nicolas est socialiste* traite de ce qui est supposé être le niveau politique le plus proche de tous - la vie communale - de toutes les dérives de l'affaire Publifin: opacité, magouilles, emplois fictifs largement rémunérés sur argent public, nominations d'apparatchiks ambitieux des deux sexes, au discours aussi creux que leurs idées sont courtes et d'une désespérante banalité¹. Quelles sont les dérives du système effectivement pointées par le film ? Quelles sont celles qui sont communes à l'affaire Publifin et au fonctionnement communal de Saint-Nicolas tel qu'il est dénoncé par Roger Boeckx et Philippo Zito ?
- Le journalisme de David Leloup est un journalisme d'investigation: il recueille les témoignages, protège ses sources, vérifie les informations, publie. Il est également connu pour avoir travaillé sur plusieurs scandales politiques et financiers importants dans notre région comme à l'étranger. Il a subi plusieurs procès - systématiquement gagnés - pour avoir mis au jour des systèmes corrompus (l'Association des Journalistes professionnels parle de « harcèlement judiciaire » à son encontre²). Comment ces caractéristiques transparaissent-elles dans *Saint Nicolas est socialiste* ? À votre avis, pourquoi n'y a-t-il pas plus de journalistes qui se penchent sur ce niveau de pouvoir ? En quoi ce genre de documentaire permet-il de mieux contextualiser des « affaires » ou des « faits divers » publiés dans la presse ? Plus largement, qu'est-ce que ce film, réalisé par un journaliste d'investigation, montre de la liberté de la presse ?
- Nous le voyons dans le film, les habitants de la commune peuvent assister aux séances du Conseil communal, sauf lorsqu'il s'agit d'une question de personne (ces sessions se passent à huis clos). Certaines com-

1. Critique de André François, un des journalistes-réalisateurs historiques de Strip-Tease, reprise sur la page de SNES, <https://www.facebook.com/saintnicolasestsocialiste> (1/10/2020).

2. « Plaintes multiples contre les journalistes d'investigation David Leloup et Tom Cochez », voir https://www.coe.int/fr/web/media-freedom/detail-alert?p_p_id=sojdashboard_WAR_coesojportlet&p_p_lifecycle=0&p_p_col_id=column-1&p_p_col_pos=1&p_p_col_count=2&sojdashboard_WAR_coesojportlet_alertId=43859994 [page consultée le 24/12/2021]. https://www.rtb.be/info/regions/liege/detail_500-000-euros-reclames-a-un-journaliste?id=10192046 [page consultée le 26/12/2020].

munes retransmettent même en direct les Conseils communaux sur leur site internet, permettant à tous les citoyens de suivre le déroulé, les décisions et les discussions du Conseil communal. Il n'est pas inutile de se plonger dans quelques dossiers et de voir comment ils sont instruits et débattus au sein de cette instance. La curiosité peut mener à une meilleure connaissance du fonctionnement démocratique, à détecter ses enjeux mais également à prendre à cœur son rôle de citoyen, actif par les urnes mais également susceptible d'agir concrètement sur le terrain via d'autres instances démocratiques comme, par exemple, la plateforme «Transparencia» évoquée dans le film.



MAIS AU FAIT, COMMENT FONCTIONNE LE CONSEIL COMMUNAL ?

Pour entamer la discussion, l'animateur peut demander aux participants quelles connaissances du fonctionnement communal ils avaient avant la vision du film et ce qu'ils ont retenu de la vision. Il s'agit de souligner la présence d'une majorité, d'une opposition, mais également définir la durée des mandats, le rôle des élections (citoyennes, puis du collège communal) et la nature des décisions prises.

Si certains participants ont eu l'occasion de s'intéresser à un dossier passé au conseil communal, peut-être peut-il l'exposer.

La Région wallonne compte 262 communes.

LE CONSEIL COMMUNAL

Le conseil communal est composé de conseillers communaux, élus directement lors des élections. Le nombre de conseillers communaux dépend du nombre d'habitants de la commune. Les conseillers prêtent serment après les élections communales (c'est la dernière scène au Conseil communal que nous voyons dans le film). Ils élisent alors les échevins, en votant à bulletins secrets. Une fois installé, le Conseil communal désigne les conseillers de l'action sociale (CPAS), ses représentants dans les intercommunales, la zone de police et les associations culturelles et sociales.

Comme Filippo Zito l'explique : le Conseil communal est, en quelque sorte, le parlement de la commune. Il est l'organe législatif : il promulgue les lois et règle tout ce qui est d'ordre communal.

LES PRINCIPALES COMPÉTENCES DU CONSEIL SONT :

- ✓ le budget et les comptes – il vote annuellement le budget communal (dépenses et recettes) pour l'année suivante et autorise les emprunts. Il veille à l'exécution du budget et approuve les comptes
- ✓ les taxes et les redevances
- ✓ les règlements communaux : règlements de police, plans d'aménagement et d'affectation des sols, règlements fiscaux, taux de redevance.
- ✓ le cadre et le statut du personnel
- ✓ l'enseignement communal
- ✓ la gestion des biens de la commune (voiries et infrastructures) et les conventions s'y rapportant, la propreté ou l'octroi des subventions. Tous les actes importants relatifs au patrimoine communal sont soumis à son approbation.

Le Conseil communal est appelé à donner son avis sur les marchés passés par la commune.

Il doit se réunir autant de fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions, au moins dix fois par an sur convocation du Collège du bourgmestre et des échevins.

LE COLLÈGE COMMUNAL

Le Collège communal est composé du bourgmestre, des échevins et du Président du centre public d'action sociale (CPAS). Le Collège prépare les travaux, à huis clos, la semaine précédant le Conseil communal lors des « commissions permanentes » composées de représentants du bourgmestre et des échevins. Ils envoient alors l'Ordre du jour à tous les conseillers communaux.

LES CONSEILLERS COMMUNAUX

Les conseillers communaux sont choisis par les électeurs pour une période de six ans, le deuxième dimanche d'octobre. Leur mandat prend cours à partir du premier lundi de janvier qui suit les élections en Wallonie (à partir du premier décembre à Bruxelles). Ils perçoivent un jeton de présence pour leur participation aux réunions du Conseil communal (le montant est fixé par le Conseil).

Tous les ans, les conseillers communaux doivent faire connaître leurs mandats, leurs fonctions ou leurs professions dans le secteur public, pour une association, pour une personne physique ou morale. Ils doivent également notifier s'ils perçoivent une rémunération pour ces postes.

Ils doivent analyser les dossiers préparés par le Collège communal et voter (pour ou contre) lors du Conseil communal. Ils ont la possibilité d'interpeller le bourgmestre ou un échevin sur une matière qui concerne la vie communale et qui ne figure pas à l'ordre du jour.

Les Conseillers ont le droit de vérifier la bonne administration de la commune (en visitant les établissements gérés par la commune, par exemple), peuvent poser des questions au Collège ou accéder aux procès-verbaux du Collège (ce que Roger Boeckx et Philippo Zito font au début du film – où ils expliquent la nécessité que ces P.-V. soient agrafés et numérotés afin de ne pas dissimuler des parties).

LE/LA BOURGMESTRE

Ayant le plus de voix de préférence sur la liste du groupe politique de la majorité qui a obtenu le plus de voix, il est élu de plein droit en Wallonie.

Il est le « chef » des élus qui gèrent la commune et le représentant du pouvoir central de la commune. Il préside le Conseil communal et le Collège. Il est le détenteur du pouvoir exécutif au niveau communal.

Il est nommé par le gouvernement de la Région sur présentation par une majorité du Conseil communal et après avoir obtenu le soutien de la majorité des élus de sa liste.

Il est responsable de la sécurité, du maintien de l'ordre public et est chargé de l'exécution des lois, décrets et règlements de l'autorité fédérale, de la communauté, de la région et de la province.

LES ÉCHEVINS/ÉCHEVINES

Élu(e)s parmi les membres du Conseil communal, ils et elles sont désigné(e)s par le Conseil (à majorité absolue, à savoir la moitié du Conseil + une voix). Les échevins/échevines constituent, avec le bourgmestre et le président/e du CPAS le Collège.

Les échevins/échevines prennent en charge certains dossiers (emploi, enseignement, culture, etc.) mais les décisions se prennent à la majorité.

Le nombre d'échevins varie en fonction du nombre d'habitants de la commune. Ils sont rémunérés proportionnellement au salaire du bourgmestre.

INTERCOMMUNALES

Ce sont des entreprises publiques créées par les communes avec pour mission le service public d'intérêt communal. Elles sont actives dans les secteurs du développement économique, de la collecte des déchets, du traitement des eaux usées, de la distribution de l'eau, du gaz et de l'électricité, ainsi que de la télédistribution. Elles ont été créées pour assurer une plus grande cohérence de l'action publique.

Ces dernières années, leur fonctionnement a été remis en question suite à l'explosion médiatique de scandales (Publifin, en tête) ou d'indices de corruption (Intradel). Le rapide survol de ces scandales dans *Saint-Nicolas est socialiste* suffit à démontrer tant l'opacité de ces structures que l'inertie des responsables politiques communaux, qui prétextent par exemple l'absence de représentants politiques au Conseil d'Administration de Publifin pour justifier leur manque de réaction.



CENTRE CULTUREL LES GRIGNOUX

9 rue Sœurs de Hasque B 4000 Liège (Belgique) 32 (0)4 222 27 78
contact@grignoux.be <http://www.grignoux.be>

Une analyse publiée avec le soutien

d'Europa Cinemas, une initiative du programme Media des Communautés Européennes,

de la Ville de Liège, de la Région Wallonne,

de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en particulier de l'Administration Générale de la Recherche scientifique, Service général du pilotage du système éducatif

et du Service de l'Éducation permanente